

Intervention OMEP à l'UNESCO lors de la révision de la recommandation 74 sur l'éducation pour la paix.

Lisbeth GOUIN, le 31 mai 2023- 1'2

Monsieur le président,

L'Organisation Mondiale pour l'Education Préscolaire, présente dans 69 pays, vous remercie de donner la parole aux représentants de la société civile.

L'OMEP œuvre depuis 75 ans pour l'Education à la paix et la défense des droits humains, des garçons comme des filles dès la naissance.

Nous remercions l'UNESCO de transformer la recommandation de 1974, en recommandation sur l'éducation pour la paix.

Nous sommes satisfaits de l'inclusion de 4 paragraphes -V2- sur l'Education et la protection de la Petite Enfance en accord avec l'agenda 2030.

La Petite Enfance (PE) a longtemps été l'oubliée des politiques publiques et prise en charge essentiellement par le secteur privé. Aussi l'OMEP, en accord avec les recommandations de la 2^{ème} Conférence mondiale sur la PE de Tashkent, souhaite sensibiliser tous les gouvernements et institutions :

- à assurer des services d'Education et protection de la PE de qualité, équitables et inclusifs pour tous les garçons et les filles dès la naissance
- à renforcer les systèmes d'éducation et de formation du personnel
- et pour cela, les persuader de mobiliser des ressources financières en faveur de la PE.

Protéger les jeunes citoyens dès la naissance en donnant la priorité à leur santé, leurs soins, leur éducation, leur développement moteur, socio-affectif, leurs émotions et en assurant la réalisation de leurs droits, garantit la paix, la justice et la cohésion sociale pour tous les êtres humains et notre planète.

Je vous remercie.